

RESSOURCES AIDANT À LA REPRÉSENTATION

Août 2008

AVEC QUI COMMUNIQUER?

Correspondance par téléphone ou par courriel :

Nous vous suggérons aussi de contacter votre député(e). Le site du Parlement inclut une fonction permettant de trouver les députés par code postal. Voici le lien :

<http://www2.parl.gc.ca/Parlinfo/Compilations/HouseOfCommons/MemberByPostalCode.aspx?Menu=HOC&Language=F>

Par courriel ou par écrit :

Objet : Compressions au programme PromArt du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

L'honorable David Emerson
Ministre des Affaires étrangères et du Commerce international
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
Courriel : Emerson.D@parl.gc.ca

Objet : Compressions au programme Routes commerciales du ministère du Patrimoine canadien et au programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens

L'honorable Josée Verner
Ministre du Patrimoine canadien
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
Verner.J@parl.gc.ca

Objet : Compressions aux programmes canadiens ciblant le secteur des arts et de la culture

Le très honorable Stephen Harper
Premier ministre du Canada
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
Courriel : Harper.S@parl.gc.ca

Autres contacts:

Denis Coderre, critique de l'Opposition officielle en matière de Patrimoine
Hedy Fry, présidente du caucus libéral du sous-comité des arts et de la culture
Maria Mourani, critique du Bloc Québécois en matière de Patrimoine
Bill Siksay, critique du NPD en matière de Patrimoine

Pour communiquer avec les personnes qui travaillent au gouvernement, veuillez consulter l'annuaire électronique des employés et employées de la fonction publique du Canada à l'adresse suivante pour obtenir leurs coordonnées : <http://direct.srv.gc.ca/cgi-bin/direct500/XFo%3dGC%2cc%3dCA>

Il n'est pas nécessaire d'affranchir les lettres destinées aux élus fédéraux.

QUOI DIRE?

Savoir de quoi il s'agit

Vous trouverez ci-dessous la liste des programmes artistiques et culturels qui ont été supprimés :
(Veuillez noter que la liste ne comprend que les programmes concernant les arts du spectacle)

Routes Commerciales

- **Budget** : 9 millions de dollars
- **Note sur le site Web**: Nous voulons vous informer que le gouvernement du Canada mettra fin au volet des contributions du programme Routes commerciales à la fin du présent exercice financier, c'est-à-dire le 31 mars 2009. Le Ministère continuera à offrir son soutien pour la pénétration de nouveaux marchés et l'expansion des exportations ainsi que ses services d'étude de marché aux bénéficiaires du programme des Routes commerciales jusqu'à la fin de l'exercice financier 2009-2010, c'est-à-dire jusqu'au 31 mars 2010. Le gouvernement du Canada a adopté une démarche plus disciplinée de gestion des dépenses afin d'offrir aux Canadiens et Canadiennes des programmes efficaces et efficaces qui correspondent à leurs priorités. Pour ce faire, il mène des examens réguliers des dépenses des programmes de tous les ministères et organismes fédéraux. Les partenaires d'exécution du ministère du Patrimoine canadien ainsi que les organismes du portefeuille dont le Conseil des Arts du Canada, Téléfilm Canada et l'Association pour l'exportation du livre canadien, continueront d'offrir des programmes ayant des volets internationaux. De plus, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international continuera de soutenir les artistes et les entrepreneurs culturels canadiens, tant au Canada, par le Service des délégués commerciaux, qu'à l'étranger par son réseau de missions diplomatiques, d'attachés culturels et de délégués commerciaux.
- http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/rc-tr/progs/pcrc-trcp/index_f.cfm

PromArt (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international)

- **Budget** : 4,7 millions de dollars
- **Note sur le site Web** : Veuillez noter que le programme de subventions lié au secteur culturel, dont il est fait mention ci-dessous, prendra fin le 31 mars 2009. Veuillez consulter la page Web relative à votre discipline pour obtenir de plus amples renseignements.
- <http://www.international.gc.ca/culture/arts/menu-fr.asp>

Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens (Projets de stabilisation)

- **Budget** : 627 000 \$
- **Note sur le site Web** : Veuillez noter que le volet Projets de stabilisation ne sera pas reconduit au-delà de l'exercice financier 2008-2009. Ce programme a atteint son objectif initial, qui était de renforcer la situation organisationnelle, administrative et financière des organismes artistiques et patrimoniaux qui participaient au programme, par l'entremise d'organismes tiers. Comme ces projets sont établis en tant qu'agent de changement à long terme, habituellement de sept à dix ans, les demandes au volet ne seront plus acceptées.
- http://www.pch.gc.ca/progs/pcapc-cahsp/01_f.cfm

Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadien (Développement des compétences)

- **Budget** : était de 6,1 millions de dollars et sera réduit à 4,3 millions – une réduction de 1,8 million (plus 1 million en salaires et frais internes)
- **Note sur le site Web** : Le cycle financier actuel du PCAPC prendra fin le 31 mars 2010. **La date limite pour déposer une demande au volet Développement des compétences pour le cycle financier actuel est le 15 octobre 2008** pour les projets débutant au printemps 2009. Les projets présentés au Ministère devront être entièrement complétés le 31 mars 2010.
- http://www.pch.gc.ca/progs/pcapc-cahsp/02_f.cfm

Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens (Organisation artistique en danger)

- **Budget** : 500 000 \$
- Ce programme n'était pas affiché sur le site du ministère du Patrimoine canadien mais était listé dans les plans et priorités du ministère.

La contribution de neuf millions de dollars du programme des Routes commerciales servait à soutenir les initiatives des artistes et entrepreneurs culturels canadiens tels qu'Eponymous, l'Association des diffuseurs des provinces atlantiques «Atlantic Presenters Association», et la Fondation de danse Margie Gillis en vue d'élaborer des stratégies d'exportation à long terme.

Les 4,7 millions octroyés au programme PromArt aidaient, d'une part, à faire venir au Canada des acheteurs internationaux et, d'autre part, à compenser les dépenses encourues pour les tournées des compagnies de danse telles que la Compagnie Marie Chouinard, Alberta Ballet, le Royal Winnipeg Ballet, Corpus, Coleman Lemieux & Company, Company Erasga Dance Society et les Grands Ballets Canadiens à se produire sur les scènes de pays aussi différents que les Pays-Bas, la France, l'Espagne, la Colombie, le Mexique, la Corée du Sud, Taiwan, la Serbie, l'Italie, l'Australie, l'Irlande, la Bosnie, la Turquie, la Croatie, le Japon, l'Allemagne et les États-Unis.

Ce volet aide à établir, dans des régions géographiques précises, des projets de stabilisation, constitués en organismes à but non lucratif, indépendants et administrés par un conseil d'administration représentatif. Les projets de stabilisation offrent leur savoir-faire technique aux organismes à vocation artistique et patrimoniale de leur région. Depuis 2001 plus de 500 organismes artistiques et patrimoniaux se sont prévalus de ce programme..

Liste complète des bénéficiaires du programme :

Voici la liste des anciens récipiendaires du programme PromArt :

<http://www.international.gc.ca/arts/resources-fr.asp> (cliquez sur «Rapports annuels»)

Les noms des anciens bénéficiaires de subventions du programme «Routes commerciales» figurent sous « Réussites » : http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/rc-tr/recipients/recipients_f.cfm

Liste des anciens bénéficiaires du volet «Développement des compétences» du programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens : http://www.pch.gc.ca/progs/pcapc-cahsp/237art_new_f.cfm

Communiquez le message

Quelques points de discussion qui vous aideront :

- La décision prise récemment par le gouvernement conservateur de mettre fin aux subventions accordées à deux programmes culturels clés, est une décision qui mine l'expansion de l'art et de la culture canadiens sur la scène internationale et dément catégoriquement l'engagement pris par le gouvernement d'aide à l'exportation concurrentielle des produits canadiens.
- Il va sans dire que les deux programmes, celui des Routes commerciales et «PromArt» ont énormément contribué à la promotion des produits artistiques et culturels sur les marchés mondiaux et aidé à cimenter la réputation dont jouit le Canada à l'étranger comme pays qui privilégie l'innovation et la réussite. L'annulation de ces programmes menace la possibilité des artistes canadiens de faire valoir le Canada sur la scène internationale, diminue sérieusement leur capacité de livrer concurrence équitablement au marché mondial et de continuer à augmenter le montant des recettes gagnées.
- L'élimination des programmes PromArt (4,7 M\$ par année) et Routes commerciales (9 M\$ par année) n'est pas simplement une question de financement des arts. Ces réductions touchent l'image du Canada à l'étranger et signalent le peu d'importance que notre gouvernement attache à la création canadienne, à l'innovation canadienne et aux institutions et industries culturelles du Canada.

- Le Canada est maintenant le seul pays du Groupe des huit qui juge peu important de promouvoir nos arts et notre culture pour favoriser nos échanges commerciaux et notre position dans le monde.
- L'investissement du gouvernement dans les arts du spectacle a un rendement direct et indirect de plus de 200 p. 100. Les compressions dans le domaine des arts se répercutent sur l'activité économique.
- Pour que nos meilleurs artistes et organisations artistiques puissent réaliser tout leur potentiel, il leur faut trouver des publics, des sources de revenus et des occasions de prestation à l'extérieur de nos frontières. À cet égard, les programmes que le gouvernement vient d'abolir aidaient les artistes canadiens en payant jusqu'à concurrence de 30 % des coûts des tournées internationales et des activités de développement des marchés. Sans cet investissement, ces activités risquent de disparaître.
- Le Conference Board du Canada a récemment estimé que la production des industries culturelles atteignait 46 milliards de dollars en 2007 et que l'« empreinte économique » du secteur (y compris les contributions directes, indirectes et induites) représentait en tout 84,6 milliards de dollars, soit 7,4 p.100 du PIB du Canada. Le secteur est donc important, et cette réduction de près de 14 millions de dollars par année aura des répercussions économiques.
- La façon dont l'annonce a été divulguée démontre un manque de respect envers les artistes canadiens et les industries culturelles canadiennes. La communauté artistique veut un partenariat véritable avec le gouvernement du Canada, non pas une guerre de mots. Le gouvernementt agirait-il de la même façon s'il s'agissait de l'industrie forestière, pétrolière ou aérospatiale?
- Même si, dans le contexte des dépenses publiques, ces coupures ont un effet insignifiant sur le contribuable canadien moyen, l'importance de l'impact est critique en ce qui est de la collectivité artistique.

INDIVIDUALISEZ votre message

En expliquant l'effet que ces coupures ont eu sur vous ou votre organisme l'on peut se faire une idée concrète de leur impact. Si vous ou votre organisme êtes le bénéficiaire d'une ou plusieurs de ces subventions, vous en connaissez les conséquences. Si ce n'est pas votre cas, vous pouvez exprimer votre opinion sur l'investissement gouvernemental accordé aux domaines artistique et culturel, et les raisons pour lesquelles vous considérez qu'un puissant partenariat entre le gouvernement et le secteur culturel est essentiel.

Trousse d'outils de représentation

Guide de la représentation

La Conférence canadienne des arts

http://ccarts.ca/en/advocacy/publications/toolkits/documents/cca_advocacy_primer_en.pdf